

**FEUILLET DE CLÔTURE DES DELIBERATIONS
PRISES EN SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL
MUNICIPAL EN DATE DU
11 SEPTEMBRE 2023**

Début de la séance : 20h00

Présents : Frédéric LAFOUGÈRE, Maryline VERNE, Sébastien DELMAS, Sébastien ALLIER, Evelyne THOMAS, Magali SABOT, Nathalie CRIONNET, Hervé GROSBELLET, Cédric LEGAT, Bernard BISSUEL, Jean-Claude TISSOT.

Arrivée d'Isabelle MOLLON à 20h56

Absents : Estelle DUFOUR, Louis COSTA, David CARRICONDO.

Pouvoirs : Estelle DUFOUR à Maryline VERNE, Louis COSTA à M. SABOT.

Secrétaire de séance : Sébastien DELMAS

Numéro	Objet
2023/040/01	Vente d'une partie de la parcelle communale AB 242
2023/041/02	Adhésion au groupement de commande pour l'étude du schéma directeur d'assainissement
2023/042/03	Groupement d'achat SIEL-TE pour les granulés bois et l'électricité
2023/043/04	Approbation de la convention de partenariat entre la bibliothèque municipale et le département de la Loire
2023/044/05	Approbation de la convention avec l'Ecole de musique et dans Balbigny-Bussières
2023/045/06	Refus de désignation d'un référent déontologique pour les élus
2023/046/07	Création d'avenants aux contrats de locations en cours du 01/01/2023
2023/047/08	Modalités de locations des salles communales au 01/01/2024
2023/048/09	Remboursement de factures à des élus
2023/049/10	Admission en non valeur – budget communal
2023/050/11	Vente de vélos électriques

La séance est levée à 22h32

Le Maire,
Frédéric LAFOUGÈRE



Le secrétaire de séance,
Sébastien DELMAS